



DOCUMENT D'OBJECTIFS 2010-2016 PARTIE C

PLATIER D'OYE *NATURA 2000 « FR3110039 »*



Mars 2011



Sommaire

I. DECLINAISON DES OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	2
A. DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AUX MESURES	2
B. FICHES-ACTIONS.....	3
C. CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE DES MESURES - DESCRIPTIF TECHNIQUE	52
II. EVALUATION FINANCIERE DU PROGRAMME PLURIANNUEL	93
A. BILAN FINANCIER DES MESURES RELATIVES A LA GESTION	93
B. BILAN FINANCIER DES MESURES RELATIVES A LA GESTION PAR GROUPES/ ESPECES CIBLES.....	94
C. BILAN FINANCIER DES MESURES RELATIVES AUX SUIVIS	95
III. CALENDRIER D'INTERVENTION.....	96

I. DECLINAISON DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

A. Des objectifs stratégiques aux mesures

Le site, géré depuis près de 25 ans, a connu une phase d'aménagement, avec en particulier le creusement des plans d'eau, puis une phase de gestion qui a évolué vers un interventionnisme de moins en moins poussé pour préférer le retour à un fonctionnement plus "naturel", plus spontané.

Par exemple, les plans d'eau ouest ont pendant longtemps été alimentés par un système de pompes qui les maintenaient en eau toute l'année et limitaient le gel en hiver. Depuis plusieurs années, ce pompage est stoppé et seules les fluctuations de la nappe et les précipitations les alimentent.

L'idée est de restaurer les conditions permettant l'expression de la dynamique des divers habitats (humides ou plus secs). Ainsi sur la zone des huttes, un fonctionnement optimisé du système des marées est à privilégier tout en veillant au maintien des stations d'espèces patrimoniales sensibles.

L'accueil du public est aussi à intégrer de façon plus optimale en réorganisant l'accueil en fonction des nouveaux aménagements pour à la fois permettre une découverte du site et assurer la quiétude des oiseaux sur le site.

Plusieurs grosses opérations de restauration sont prévues :

- la renaturation de la zone des huttes
- des opérations de réouverture des zones embroussaillées sur les polders est et ouest
- des opérations de restauration des milieux humides (curage, recreusement de fossés, de chenaux..) et des îlots (restauration de l'isolement, confortement par apport de matériaux..)

A ces opérations sont associées des mesures qui en orientant le public permettront de mieux accueillir les oiseaux : des opérations de suppression ou de confortement de certains sentiers, la suppression et la mise en place de nouveaux observatoires...

Les 13 objectifs stratégiques se déclinent en 16 objectifs opérationnels, pour lesquelles 34 mesures ont été définies

Objectifs stratégiques (déclinés en 1 à 3 objectifs opérationnels)	Codes des Fiches-actions (= objectifs opérationnels)	Nombre de mesures identifiées ¹
Favoriser les populations de limicoles nicheurs - Avocette élégante, Huîtrier-pie, Echasse blanche - Gravelots (Grand et à collier interrompu) - limicoles des prairies humides	I.A.a, I.A.b, I.A.c	5 (5) 5 (3) 6 (4)
Favoriser la nidification des laridés et sternidés	I.B.a	7 (0)
Restaurer les conditions favorables à l'accueil des passereaux nordiques (sur la plage du Casino et la zone des huttes)	I.C.a	4 (0)
Assurer la compatibilité entre l'accueil du public, le maintien d'activités et les enjeux écologiques de la ZPS, dans des conditions restant favorables pour l'avifaune et autres espèces et habitats associés	I.D.a	-
Favoriser la reproduction des canards et des oies - tous sauf le Tadorne de Belon - Tadorne de Belon	II.A.a II.A.b	5 (1) 4 (0)
Favoriser l'hivernage des canards, oies et bernaches sur la ZPS	II.B.a	9 (0)
Améliorer la connaissance du patrimoine naturel et la diffusion de l'information naturaliste et les expériences en matière de gestion	II.C.a	14 (14)
Valoriser le site par une approche concertée (gestion, planification, accueil du public et activités associées..)	II.D.a	-
Lutter contre les espèces végétales invasives et envahissantes et les espèces animales exotiques	II.E.a	6 (6)
Favoriser le stationnement des ciconiiformes	III.A.a	4 (0)
Maintenir les conditions favorables à la nidification du Busard des roseaux	III.B.a	1 (1)
Favoriser le stationnement des limicoles migrateurs	III.C.a	6 (0)
Favoriser les potentialités de nidification du Traquet motteux	IV.A.a	4 (1)

¹ : X (X) - le premier chiffre correspond au nombre total de mesures par "fiches-actions" et sont indiquées entre parenthèses les mesures citées pour la première fois dans le document

B. Fiches-actions

Elles sont établies pour chaque objectif opérationnel qui concerne des opérations d'aménagement et de gestion, le suivi ou la communication.

Elles listent l'ensemble des mesures favorables à l'objectif, avec la structure suivante :

Intitulé de l'objectif et code fiche-action associé

Espèces cibles avec :

- espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées – les noms d'espèce suivis d'un astérisque “*” sont les espèces citées en annexe I de la Directive Oiseaux
- autres habitats et/ ou espèces

Objectifs stratégiques associés

- autres objectifs pour lesquels toute ou partie des mesures proposées dans la fiche-action sont également favorables

Descriptif des objectifs opérationnels et mesures de gestion :

- Principales zones concernées
- nature des mesures de gestion
- suivis scientifiques
- communication
- période d'intervention
- Priorité (= année prévisionnelle de réalisation) et quantitatif estimatif

La numérotation des mesures de gestion :

Chaque mesure de gestion est numérotée à partir du code de la fiche action où elle est décrite pour la première fois. Cette numérotation permet de renvoyer plus aisément au cahier des charges de la mesure. Ainsi la mesure I.A.a.1 est elle reprise dans la fiche-action I.A.a, mais aussi dans la fiche action I.B.a par exemple.

La mesure est en effet favorable aux 2 groupes d'espèces visées.

Chaque mesure n'a donc qu'un seul code pour simplifier la lecture

ESPECES CIBLES

Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées
 A130 : Huîtrier-pie - *Haematopus ostralegus*
 A131* : Echasse blanche - *Himantopus himantopus*
 A132* : Avocette élégante - *Recurvirostra avosetta*

Autres espèces et habitats d'intérêt communautaire :
 Limicoles, Ansériformes, Ciconiiformes
 Prés salés, vasières

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser la nidification des Laridés et sternidés
- Restaurer les conditions favorables à l'accueil des Passereaux nordiques (zone des huttes)
- Favoriser le stationnement des Limicoles migrateurs

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées
 Plans d'eaux, berges et îlots de : Polder ouest / Polder est / Zone des huttes

Nature des mesures de gestion :

Les opérations de confortement des îlots seront suivies d'opérations d'entretien par débroussaillage et décapage de surface pour maintenir des conditions favorables à la nidification de l'Avocette.

I. A. a. 1	Restauration des conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de la reproduction par création ou recreusement de chenaux/ fossés avec pentes douces	A130, A132* (A131*)
I. A. a. 2	Restauration de zones d'alimentation par reprofilage des berges trop abruptes de certains plans d'eau en particulier à l'Est (P6)	A130, A132* (A131*)
I. A. a. 3	Restauration de certains îlots de nidification par débroussaillage et/ ou décapage superficiel	A130, A132* (A131*)
I. A. a. 4	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par abaissement des digues entre les mares de huttes, curage ponctuel, adoucissement localisé de leurs berges, recul des sentiers...	A130, A132* (A131*)
I. A. a. 5	Maintien des conditions nécessaires à l'accueil des oiseaux par suivi et maintien d'un stade pionnier des digues entre les mares de huttes	A130, A132* (A131*)

*: espèce citée en annexe I de la Directive Oiseaux

Suivis scientifiques

Suivi des populations de Limicoles nicheurs sur les différentes parties de la ZPS.

Suivi topographique et phytocoenotique des digues arasées et mares de la zone des huttes

Suivi topographique des îlots créés ou restaurés

Communication

Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises

Elaboration du schéma d'accueil et informations à l'attention du public.

Périodes d'intervention

• Intervention en période automnale et hivernale de préférence (août-septembre à février-mars, pour ne pas perturber la reproduction des espèces). A noter que pour maintenir des zones de refuge, les interventions ne se feront pas simultanément sur les polders est et ouest de manière à maintenir des plans d'eau favorables au stationnement des Anatidés en particulier. En cas de gel et si les travaux peuvent être poursuivis, les abords des plans d'eau non gelés seront évités afin d'assurer leur rôle de remise.

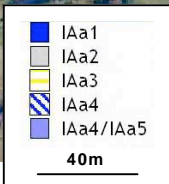
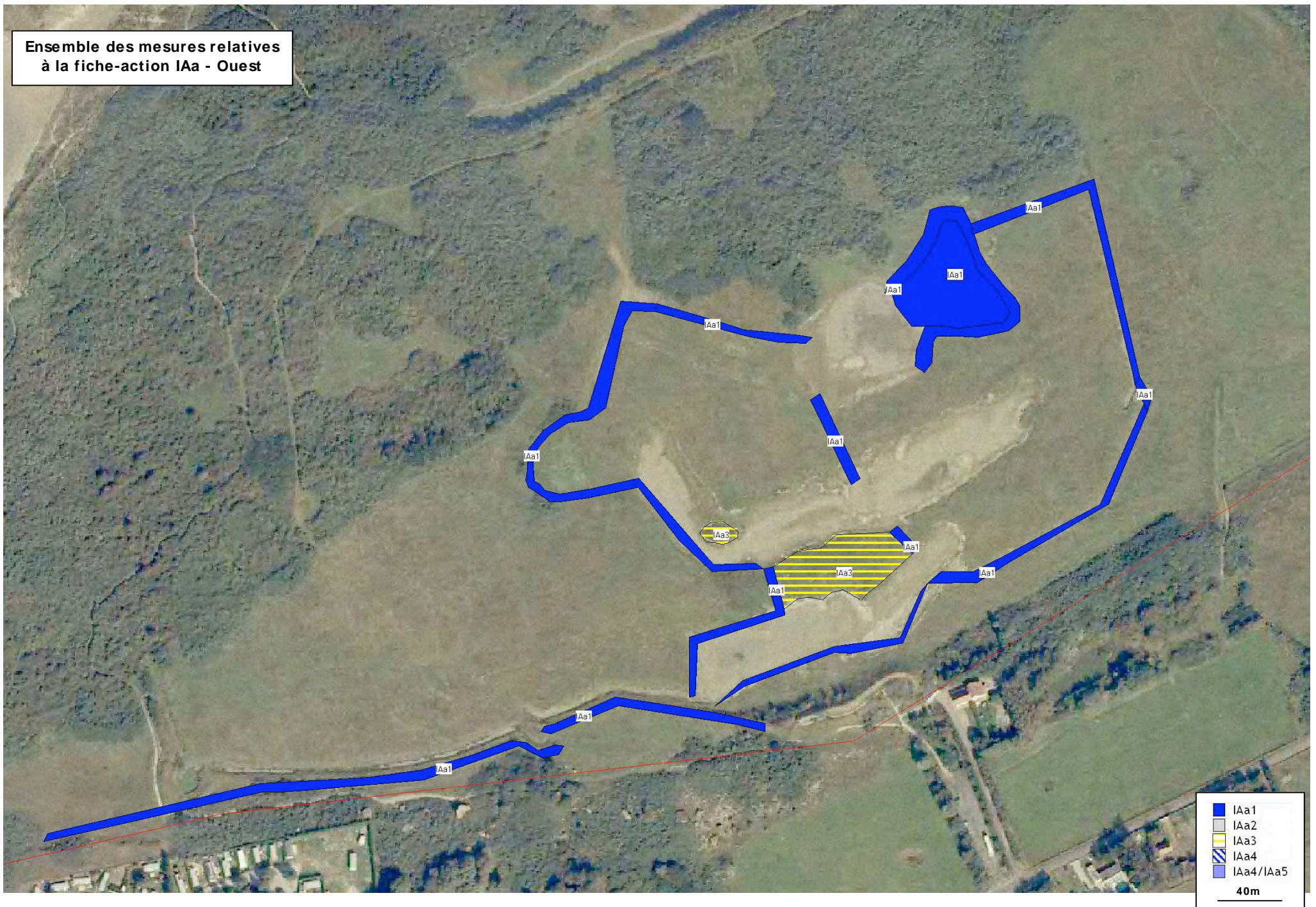
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Décapage/ étrépage/ débroussaillage												
Curage												

Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

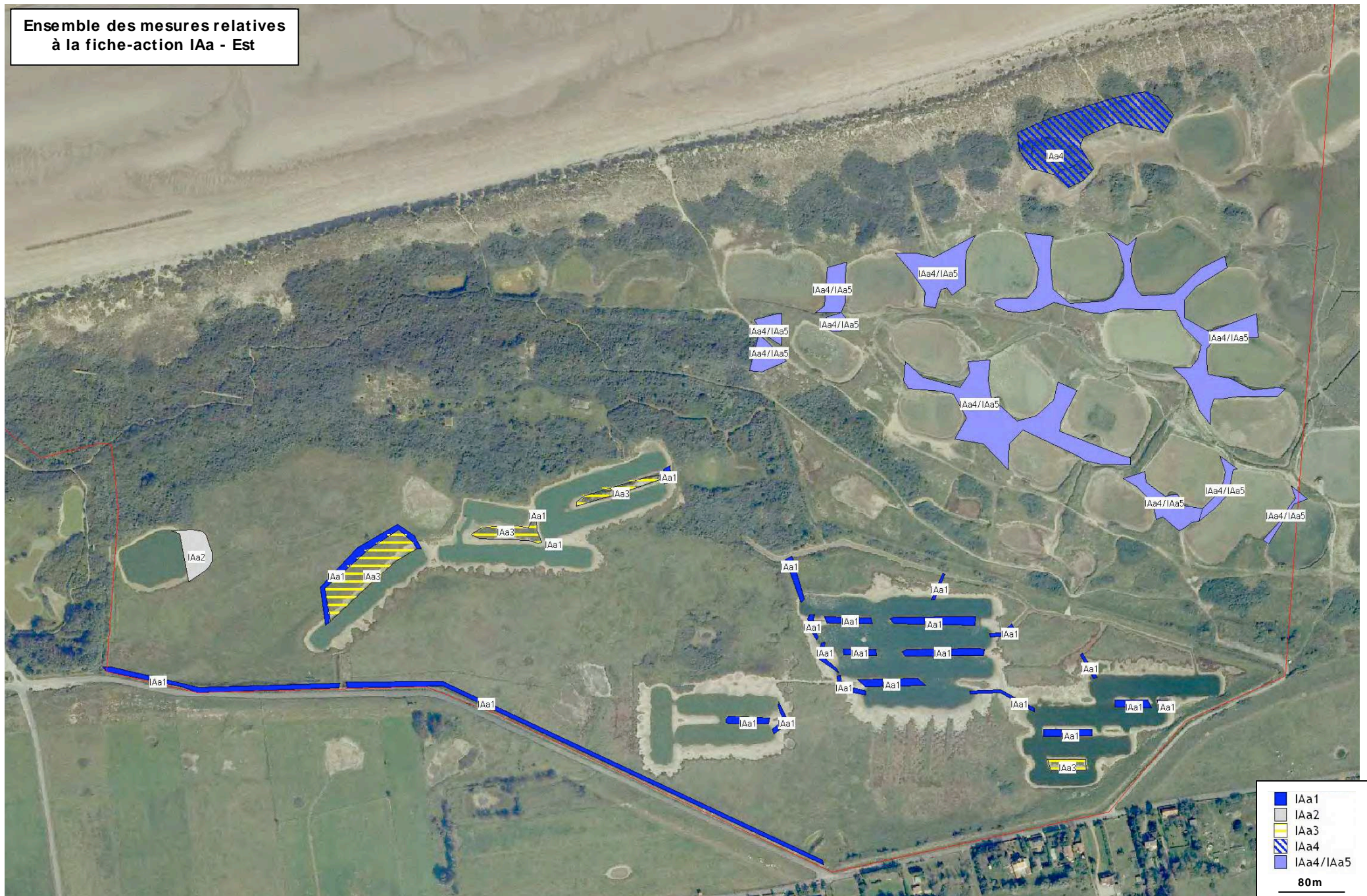
Priorité et quantitatif estimatif

Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I. A. a.1	2011 (Est) – 2012 (Ouest)	Creusement de chenaux (ouest) : 8 000 m ² , (environ 1600 mètres linéaires) soit 6 000 m ³ Creusement de chenaux (est) : 3 400 m ² , environ 680 mètres linéaires (200 m sur P7, 50 m sur P8, P9 et P10, 50 m sur P14, 380 m sur P15-P16), soit 5 000 m ³ Dépôt de matériaux (ouest) : 2 800 m ² d'îlots à conforter et 450 mètres linéaires de digues à conforter Dépôt de matériaux (est) : 8 800 m ² d'îlots à conforter (3 700 m ² sur P7, 800 m ² sur P14, 3 000 m ² sur P15, 1 300 m ² sur P16) et 870 mètres linéaires de digues à conforter)
I. A. a.2	2011 (Est)	Terrassement en déblai-remblai : 1 500 m ² , soit 750 m ³
I. A. a.3	2011 à 2016 (Est/ Ouest)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe (ouest) : 8 720 m ² Débroussaillage et exportation des produits de coupe (est) : 2 800 m ² Bêchage manuel (est) : 2 100 m ² Bâchage de 2 îlots (est – P15) : 600 m ² Bêchage manuel (ouest) : 2 500 m ² Arrachage des plantes annuelles : 5 200 m ²
I. A. a.4	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2 100 m ² Arasement de digues : 2,7 ha – soit 27 000 m ³ Dépôt de matériaux : 27 000 m ³
I. A. a.5	2012 à 2016 (Est)	Fauche, arrachage d'annuelles ou d'espèces invasives, débroussaillage ponctuel et exportation des produits de coupe : 3,7 ha

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAa - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAa - Est



ESPECES CIBLES

Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire concernées
 A137 : Grand Gravelot - *Charadrius hiaticula*
 A138 : Gravelot à collier interrompu - *Charadrius alexandrius*

Autres espèces et habitats d’intérêt communautaire :
 Limicoles, Ansériformes
 Vasières, dunes embryonnaires, végétations annuelles des laisses de mer

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser la nidification des Laridés et sternidés
- Restaurer les conditions favorables à l'accueil des Passereaux nordiques (sur la plage du Casino et la zone des huttes)
- Favoriser le stationnement des Limicoles migrateurs

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées
 Vasières, dunes embryonnaires et digues de :Zone des huttes / Plage du Casino

Nature des mesures de gestion :

I.A.a.4	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par abaissement des digues entre les mares de huttes, curage ponctuel, adoucissement localisé de leurs berges, recul des sentiers...	A137, A138
I.A.a.5	Maintien des conditions nécessaires à l'accueil des oiseaux par suivi et maintien d'un stade pionnier des digues entre les mares de huttes	A137, A138
I.A.b.1	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par suppression du dérangement de l'avifaune par mise en œuvre de zones de plages "interdites" au public (entre la zone de baignade autorisée et la plage de Grand-Fort-Philippe et au niveau de la plage du Casino) - toute activité de la promenade au jogging, les accès avec chiens ou engins sportifs, pêche à pied et toutes autres activités seraient proscrites) et restauration d'habitats (creusement d'un chenal à berges adoucies en périphérie de la plage du Casino et restauration de microvasières)	A137, A138
I.A.b.2	Restauration de l'état pionnier des dunes favorables à la nidification de certaines espèces	A137, A138
I.A.b.3	Suivi annuel et entretien éventuel des chenaux et microvasières restaurés par curage vieux fonds-vieux bords et dépôt des sables sur l'estran	A137, A138

FAVORISER LES POPULATIONS DE LIMICOLES NICHEURS - Maintien ou accroissement des populations nicheuses de Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) et de Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrius*)

Suivis scientifiques

Suivi des populations de Limicoles nicheurs sur les différentes parties de la ZPS.

Suivi topographique et phytocoenotique des digues arasées et mares de la zone des huttes

Suivi topographique des îlots créés ou restaurés

Communication

Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises

Elaboration du schéma d'accueil et informations à l'attention du public.

Périodes d'intervention

- Intervention par terrassement en période automnale et hivernale de préférence (août-septembre à février-mars, pour ne pas perturber la reproduction des espèces) et non simultanément sur la zone des huttes et la plage du Casino pour maintenir une zone de refuge.
- Mise en place des panneaux d'information avant et pendant la saison estivale (plages).

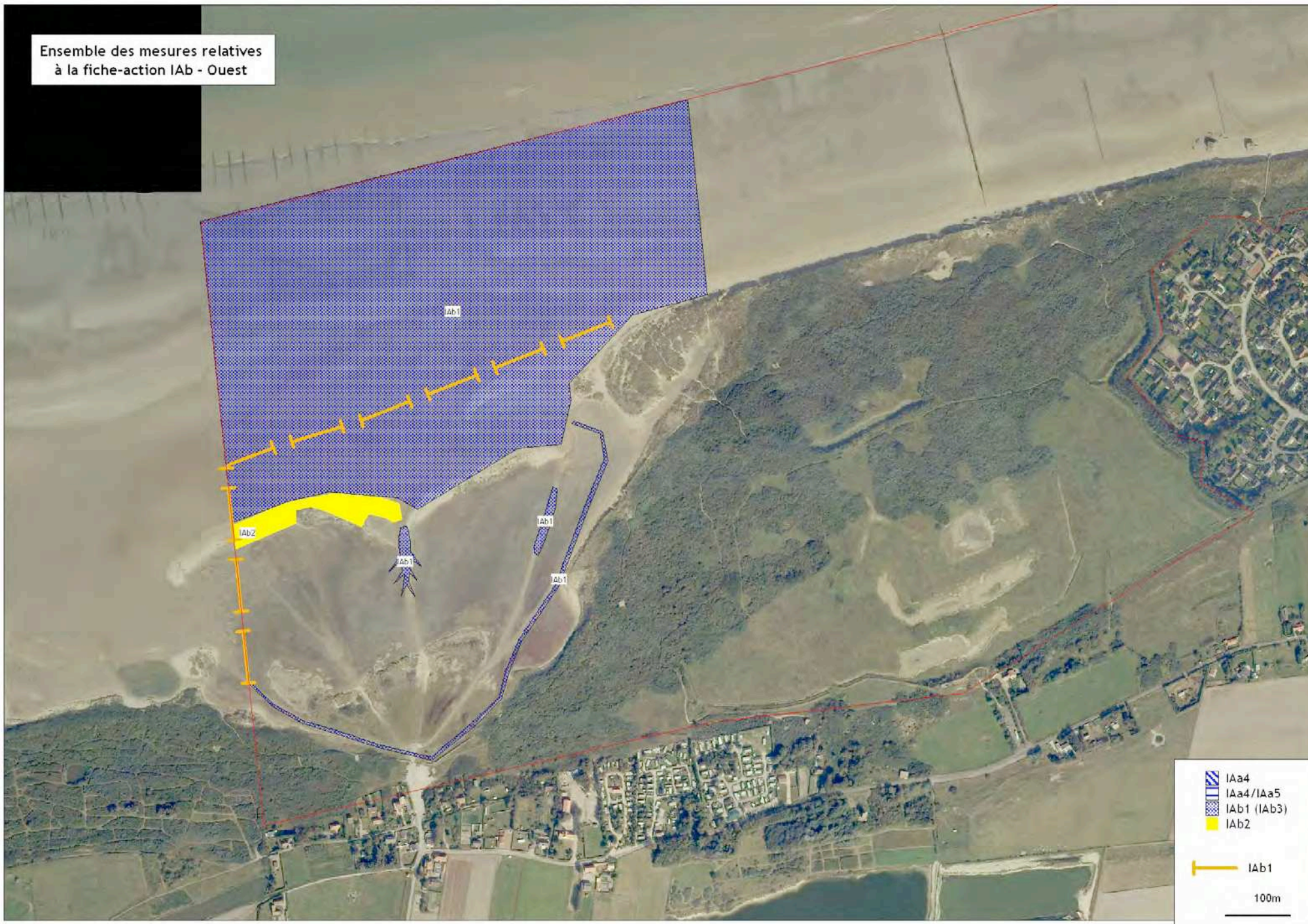
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Décapage/ étrépage/ débroussaillage												
Signalisation												

Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)

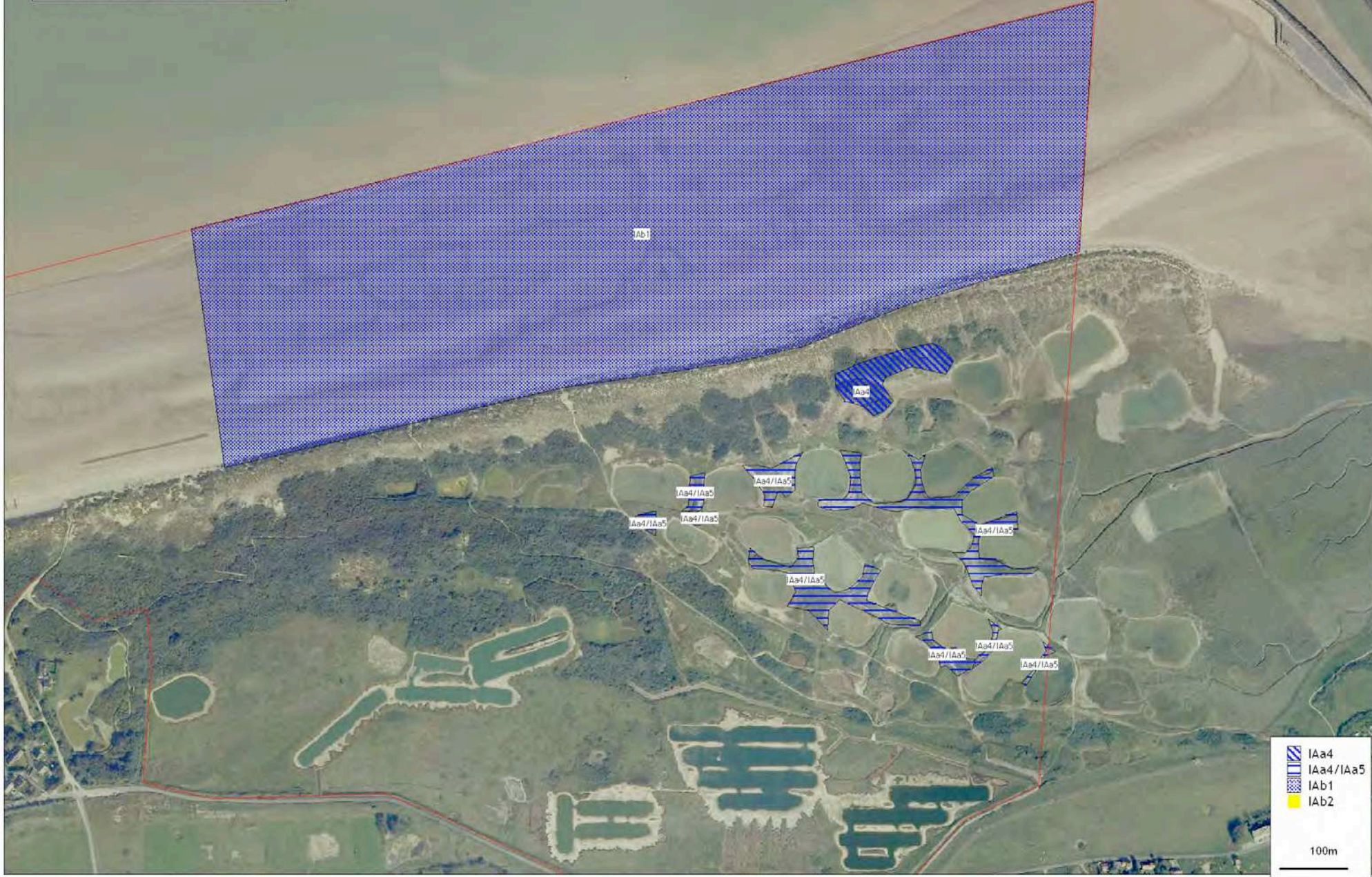
Priorité et quantitatif estimatif





Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I.A.a.4	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2 100 m ² Arasement de digues : 2,7 ha –soit 27 000 m ³ Dépôt de matériaux : 27 000 m ³
I.A.a.5	2012 à 2016 (Est)	Fauche, arrachage d'annuelles ou d'espèces invasives, débroussaillage ponctuel et exportation des produits de coupe : 3,7 ha
I.A.b.1	2012 (Ouest)	Creusement d'un chenal : 5 000 m ² , soit 4 500 m ³ Surcreusement des micro-vasières : 2 900 m ² , soit 290 m ³ Transport et dépôt de matériaux sablo-vaseux : 4 800 m ³ Fauche de prés salés : 1,3 ha Fourniture et mise en œuvre de signalétique : 15 panneaux
I.A.b.2	2012 (Ouest)	Griffage ou décapage léger du sol pour restaurer des habitats pionniers secs : 9 000 m ²
I.A.b.3	2013 à 2016 (Ouest)	Suivi et curage de chenaux et vasières : 8 000 m ² , soit 500 m ³ /an minimum. Dépôt de matériaux : 500 m ³ /an minimum

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAb - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAb - Est



-  IAa4
-  IAa4/IAa5
-  IAb1
-  IAb2

100m

FAVORISER LES POPULATIONS DE LIMICOLES NICHEURS- Maintien ou accroissement des populations de Limicoles de prairies inondables ou hygrophiles (Vanneau huppé – *Vanellus vanellus*, Chevalier gambette – *Tringa totanus*, Barge à queue noire – *Limosa limosa*, Bécassine des marais – *Gallinago gallinago*, Combattant varié – *Philomachus pugnax*)

ESPECES CIBLES

Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire concernées

- A142 : Vanneau huppé – *Vanellus vanellus*
- A151* : Combattant varié - *Philomachus pugnax*
- A153 : Bécassine des marais – *Gallinago gallinago*
- A156 : Barge à queue noire – *Limosa limosa*
- A162 : Chevalier gambette – *Tringa totanus*

Autres espèces et habitats d’intérêt communautaire :

- Ansériformes, Ciconiiformes
- Amphibiens (*Triturus cristatus*, *Bufo calamita*)
- Prairies humides, milieux aquatiques

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser la nidification des Laridés et sternidés
- Favoriser la reproduction des canards et des oies
- Favoriser le stationnement des Limicoles migrateurs

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées

Praires humides et berges des plans d’eau et fossés de : Polder ouest / Polder est

Nature des mesures de gestion :

I.A.a.1	Restauration des conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de la reproduction par création ou recréusement de chenaux/ fossés avec pentes douces	A142, A162 (A151*, A153, A156)
I.A.a.2	Restauration de zones d'alimentation par reprofilage des berges trop abruptes de certains plans d'eau en particulier à l'Est (P6)	A142, A162 (A151*, A153, A156)
I.A.c.1	Restauration de zones d'alimentation (fossés et mares) en cours d'atterrissement par curage ou recréusement	A142, A162 (A151*, A153, A156)
I.A.c.2	Restauration de milieux ouverts pour améliorer la sécurité des oiseaux en stationnement et étendre les zones d'alimentation terrestres (prairies) par débroussaillage de fourrés d'argousier sur le polder ouest	A142, A162 (A151*, A153, A156)
I.A.c.3	Entretien de zones d'alimentation et de nidification (zones débroussaillées - pour y limiter le développement des espèces des friches nitrophiles) par fauche exportatrice	A142, A162 (A151*, A153, A156)
I.A.c.4	Entretien de zones d'alimentation et de nidification par pâturage extensif des polders est et ouest, avec fauche tardive des refus sur les prairies ouest	A142, A162 (A151*, A153, A156)

Suivis scientifiques

Suivi des populations de Limicoles nicheurs sur les différentes parties de la ZPS.

Suivi phytocœnotique des zones débroussaillées

Communication

Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises

Elaboration du schéma d'accueil et informations à l'attention du public.

FAVORISER LES POPULATIONS DE LIMICOLES NICHEURS - Maintien ou accroissement des populations de Limicoles de prairies inondables ou hygrophiles (Vanneau huppé – *Vanellus vanellus*, Chevalier gambette – *Tringa totanus*, Barge à queue noire – *Limosa limosa*, Bécassine des marais – *Gallinago gallinago*, Combattant varié – *Philomachus pugnax*)

Périodes d'intervention

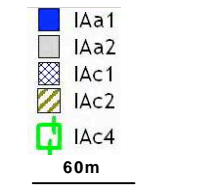
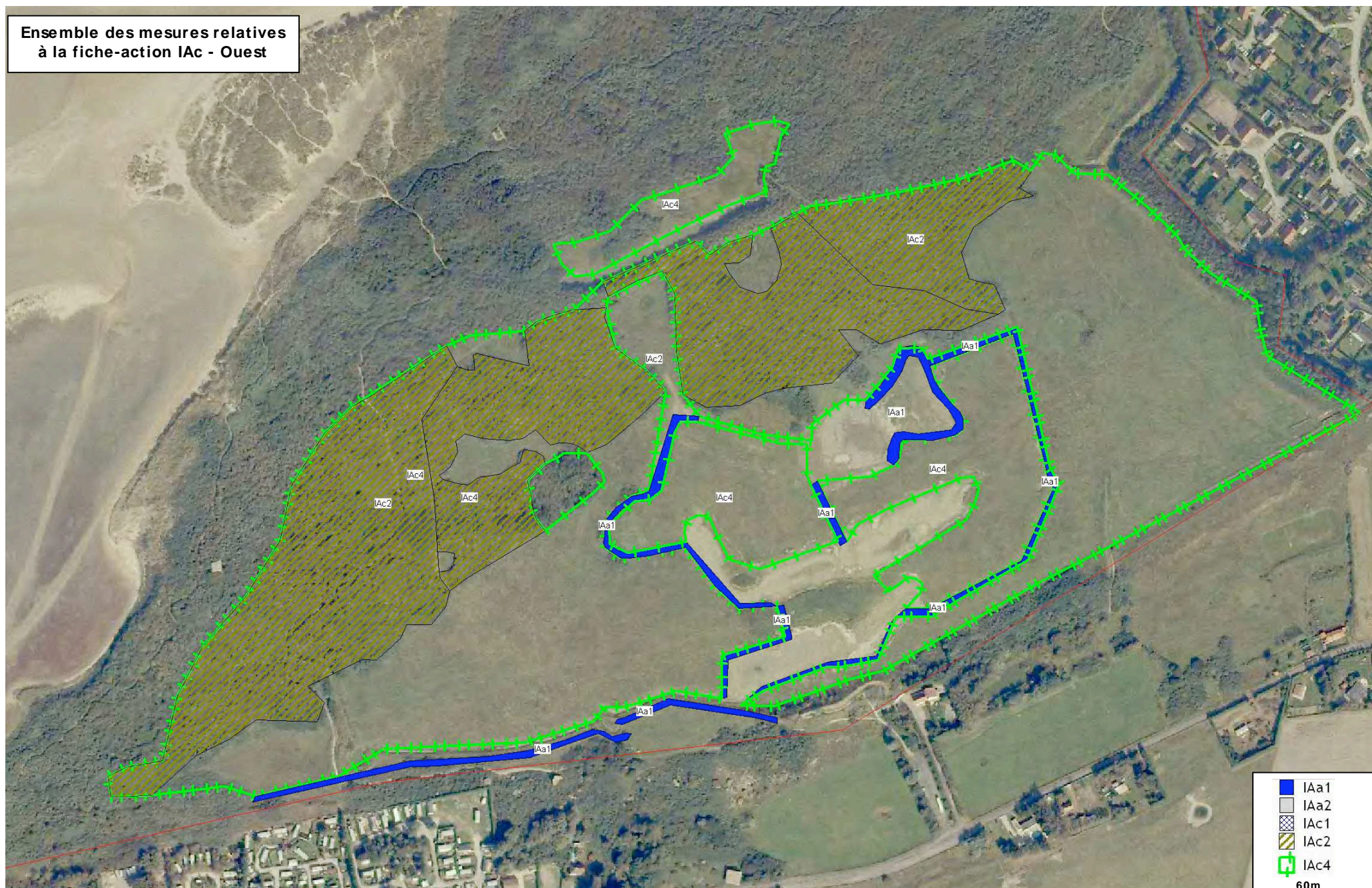
• Intervention en période automnale et hivernale de préférence (août-septembre à février-mars, pour permettre la reproduction des espèces). A noter que pour maintenir des zones de refuge, les interventions ne se feront pas simultanément sur les polders est et ouest de manière à maintenir des plans d'eau favorables au stationnement des Anatidés en particulier. En cas de gel et si les travaux peuvent être poursuivis, les abords des plans d'eau non gelés seront évités afin d'assurer leur rôle de remise.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Fauche exportatrice annuelle (zone débroussaillée à restaurer)	Orange	Orange	Orange					Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Fauche exportatrice précoce		Orange										
Pâturage extensif	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Débroussaillage	Orange	Orange	Orange					Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Curage/ Recreusement	Orange	Orange						Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)								Orange	Orange	Orange	Orange	Orange

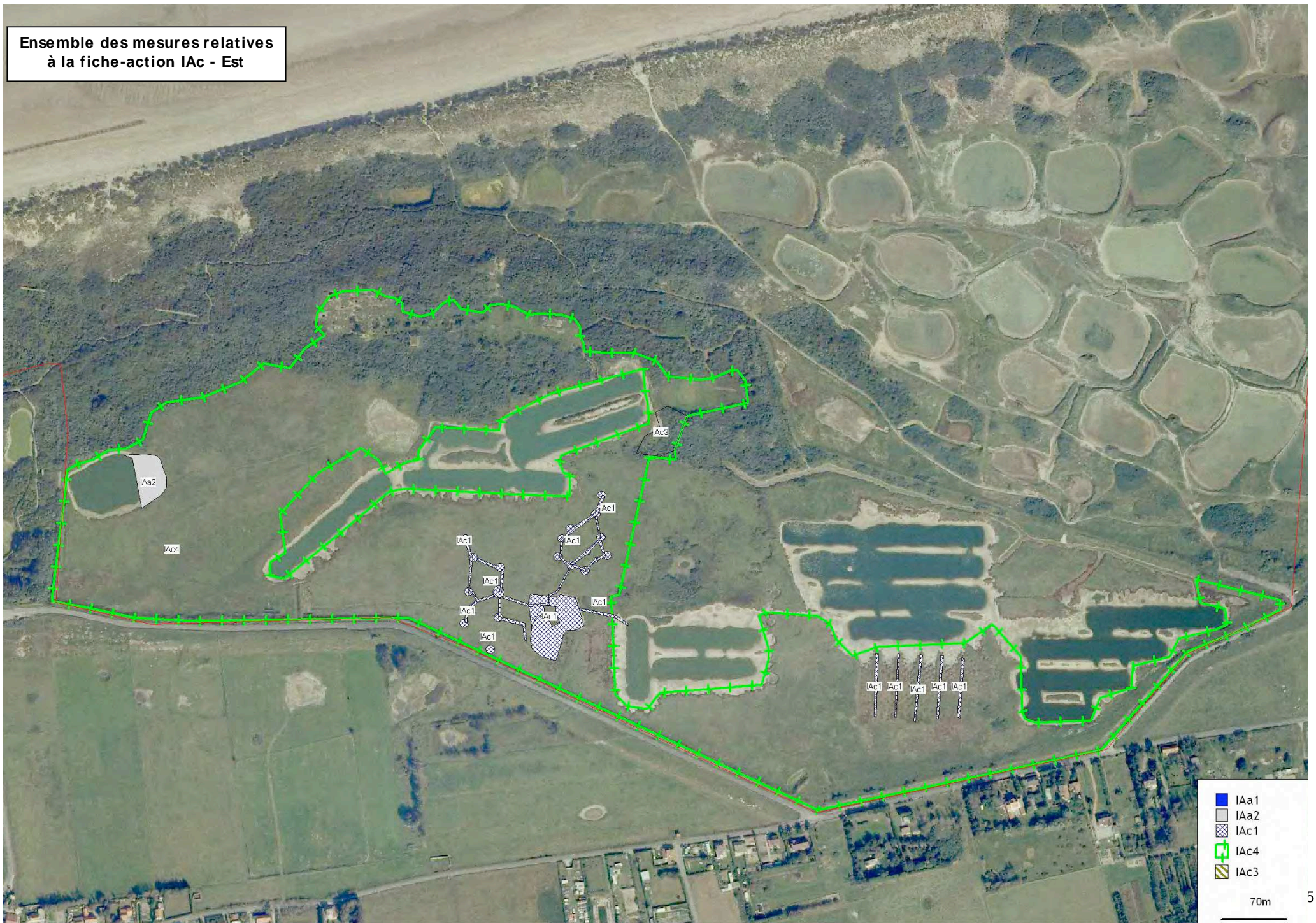
Priorité et quantitatif estimatif

Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I. A. a. 1	2011 (Est) – 2012 (Ouest)	Creusement de chenaux (ouest) : 8 000 m ² , (environ 1600 mètres linéaires) soit 6 000 m ³ Creusement de chenaux (est) : 3 400 m ² , environ 680 mètres linéaires (200 m sur P7, 50 m sur P8, P9 et P10, 50 m sur P14, 380 m sur P15-P16), soit 5 000 m ³ Dépôt de matériaux : 450 mètres linéaires de digues à conforter (ouest) et 870 mètres linéaires de digues à conforter (est)
I. A. a. 2	2011 (Est)	Terrassement en déblai-remblai : 1 500 m ² , soit 750 m ³
I. A. c. 1	2011 (Est)	Recreusement de fossés : - fossés au sud de P15 : 350 m ² , soit environ 270 m ³ (creusements à environ 0,75 m) - fossés en périphérie de P12 : environ 1 600 m ² , soit environ 800 m ³ (creusements à environ 0,5 m) Recreusement de mares et trous de bombe (P12) : 4 150 m ² , soit environ 2 000 m ³ Transport et dépôt de matériaux : 3 100 m ³
I. A. c. 2	2012 (Ouest)	Débroussaillage mécanique avec dessouchage et exportation des produits de coupes (exploitation par l'entreprise en charge de la coupe) : 9,95 ha
I. A. c. 3	2012 (Est) – 2013 à 2016 (Est/ Ouest)	Fauche et exportation des produits de coupe (rejets et végétations hautes de friches vraisemblablement) : 10,4 ha (dont à l'ouest : 10 ha et à l'est : 0,4 ha)
I. A. c. 4	2011 à 2016 (Est/ Ouest)	Surfaces pâturées : 23,8 ha à l'ouest et 23,7 ha à l'est Fauche exportatrice : 17,8 ha (ouest) Clôture : 770 mètres (Est) et 1 500 mètres (Ouest)

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAc - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IAc - Est



ESPECES CIBLES

Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire concernées
 A176* : Mouette mélanocéphale – *Ichthyaetus melanocephalus*
 A191* : Sterne caugek – *Sterna sandvicensis*
 A193* : Sterne pierregarin – *Sterna hirundo*
 A195* : Sterne naine – *Sterna albifrons*

Autres espèces et habitats d’intérêt communautaire :
 Autres lariformes, Limicoles

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser les populations de Limicoles nicheurs

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées

Îlots et berges des plans d’eau de : Polder ouest / Polder est
 Dignes de : Zone des huttes
 Dunes embryonnaires de : Plage du Casino

Nature des mesures de gestion :

I.A.a.1	Restauration des conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de la reproduction par création ou recréusement de chenaux/ fossés avec pentes douces	A176*, A191* (A193*)
I.A.a.3	Restauration de certains îlots de nidification par débroussaillage et/ ou décapage superficiel	A176*, A191* (A193*)
I.A.a.4	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par abaissement des digues entre les mares de huttes, curage ponctuel, adoucissement localisé de leurs berges, recul des sentiers...	A176*, A191* (A193*)
I.A.a.5	Maintien des conditions nécessaires à l'accueil des oiseaux par suivi et maintien d'un stade pionnier des digues entre les mares de huttes	A176*, A191* (A193*)
I.A.b.1	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par suppression du dérangement de l'avifaune par mise en œuvre de zones de plages "interdites" au public (entre la zone de baignade autorisée et la plage de Grand-Fort-Philippe et au niveau de la plage du Casino) - toute activité de la promenade au jogging, les accès avec chiens ou engins sportifs, pêche à pied et toutes autres activités seraient proscrites) et restauration d'habitats (creusement d'un chenal à berges adoucies en périphérie de la plage du Casino et restauration de microvasières)	A195*
I.A.b.2	Restauration de l'état pionnier des dunes favorables à la nidification de certaines espèces	A195*
I.A.b.3	Suivi annuel et entretien éventuel des chenaux et microvasières restaurés par curage vieux fonds-vieux bords et dépôt des sables sur l'estran	A195*

Suivis scientifiques

Suivi des colonies (localisation, populations) des Laridés et sternidés nicheurs sur les différentes parties de la ZPS.
 Evaluation du succès reproducteur des espèces cibles
 Suivi topographique des îlots créés ou restaurés

* : espèce citée en annexe I de la Directive Oiseaux

FAVORISER LA NIDIFICATION DES LARIDES ET STERNIDES - Restauration et sécurisation des zones de nidification des Laridés et sternidés

Communication

Mise en place du nouveau schéma d'accueil et de la signalétique associée
Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises

Périodes d'intervention

• Intervention de fin d'été à l'hiver de préférence (août-septembre à février-mars, pour permettre la reproduction des espèces). A noter que pour maintenir des zones de refuge, les interventions ne se feront pas simultanément sur les polders est et ouest de manière à maintenir des plans d'eau favorables au stationnement des Anatidés en particulier. En cas de gel et si les travaux peuvent être poursuivis, les abords des plans d'eau non gelés seront évités afin d'assurer leur rôle de remise.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Décapage/ étrépage / débroussaillage												
Terrassement en déblai-remblai												

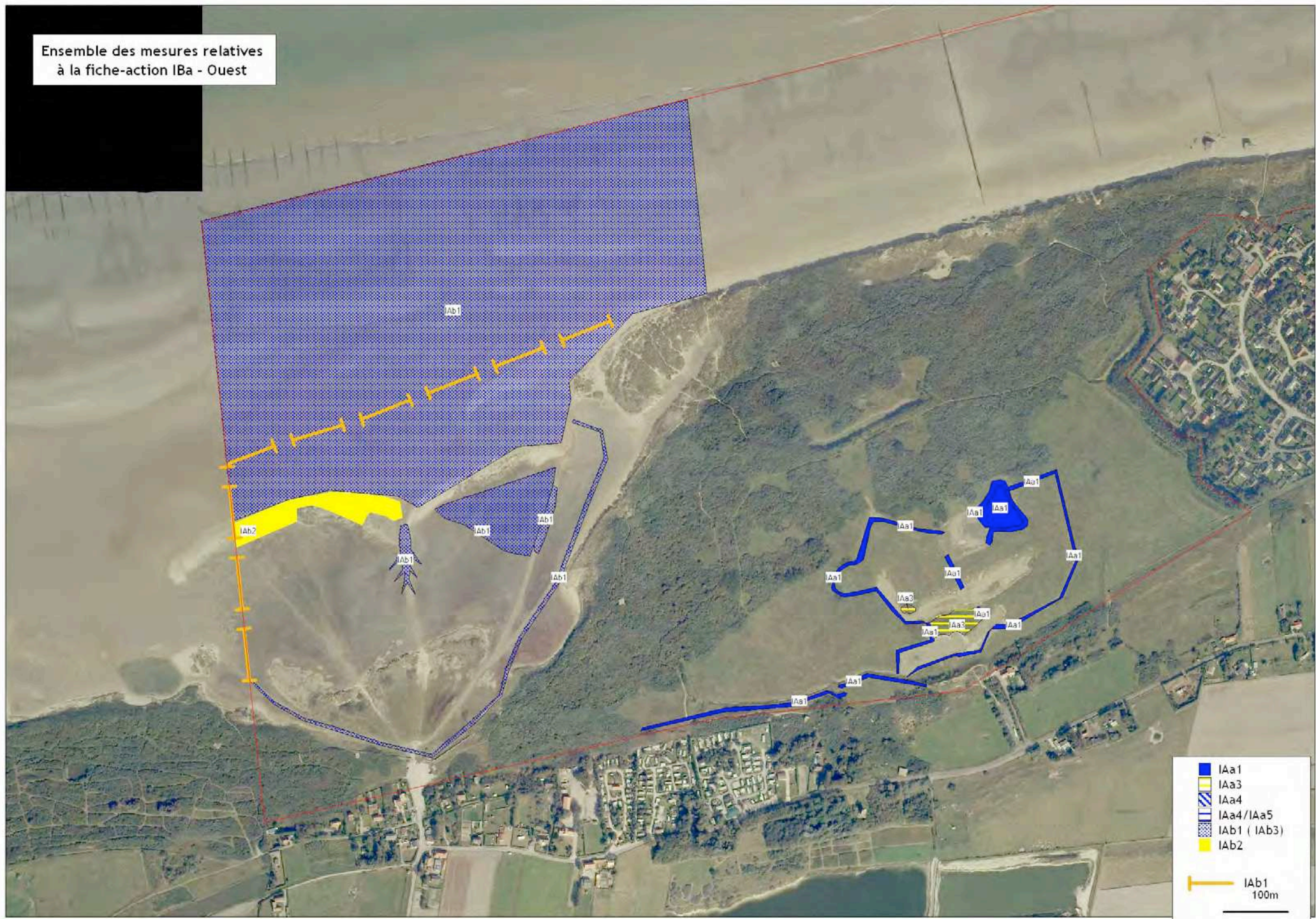
Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sur la zone des huttes, les interventions éventuelles par fauche sur les digues arasées où se développeraient des prés salés, seront à réaliser après novembre de manière à permettre la dissémination des semences.

Priorité et quantitatif estimatif

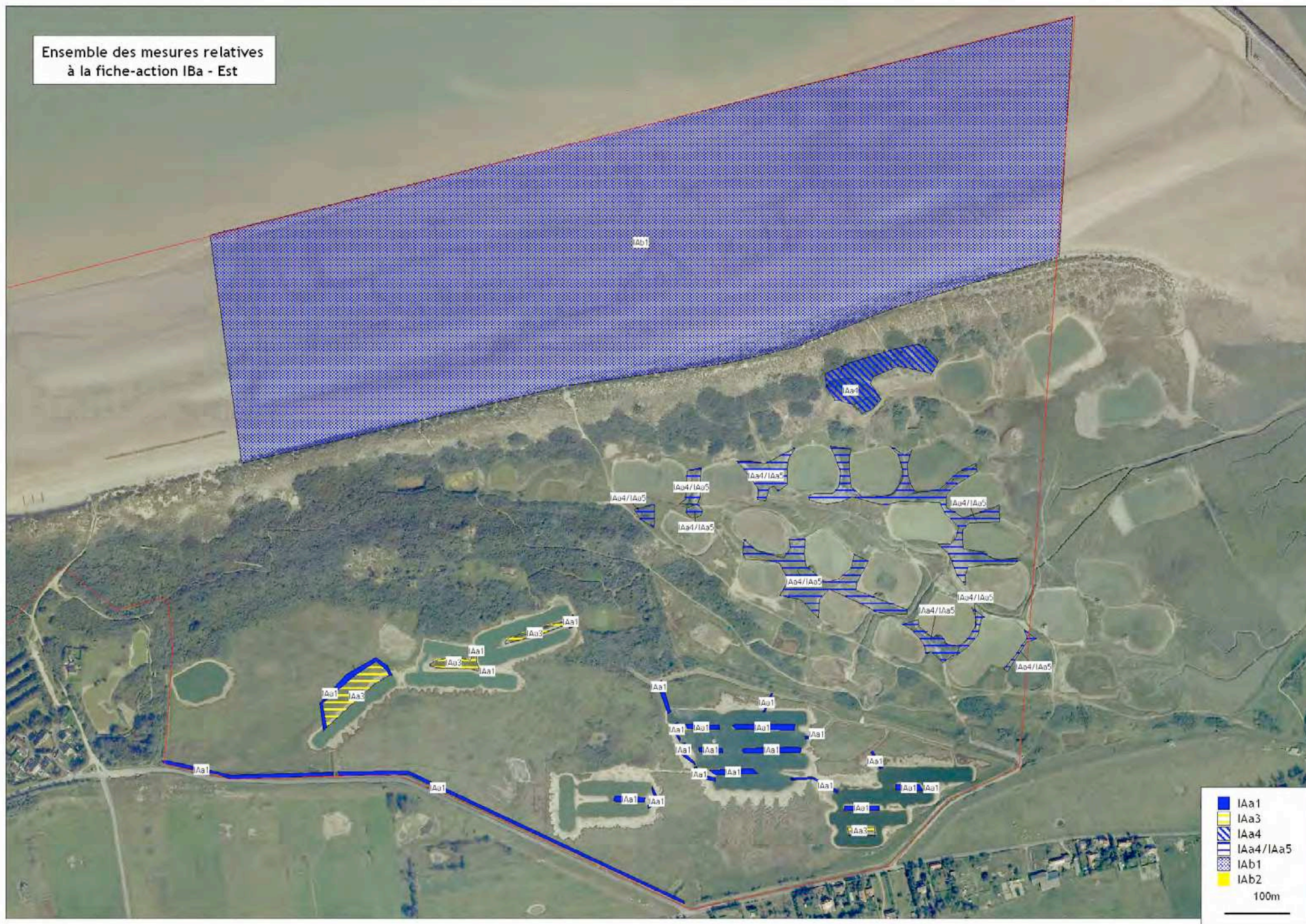
Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I.A.a.1	2011 (Est) - 2012 (Ouest)	Creusement de chenaux (ouest) : 8 000 m ² , (environ 1600 mètres linéaires) soit 6 000 m ³ Creusement de chenaux (est) : 3 400 m ² , environ 680 mètres linéaires (200 m sur P7, 50 m sur P8, P9 et P10, 50 m sur P14, 380 m sur P15-P16), soit 5 000 m ³ Dépôt de matériaux (ouest) : 2 800 m ² d'îlots à conforter et 450 mètres linéaires de digues à conforter Dépôt de matériaux (est) : 8 800 m ² d'îlots à conforter (3 700 m ² sur P7, 800 m ² sur P14, 3 000 m ² sur P15, 1 300 m ² sur P16) et 870 mètres linéaires de digues à conforter)
I.A.a.3	2011 à 2016 (Est/ Ouest)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe (ouest) : 8 720 m ² Débroussaillage et exportation des produits de coupe (est) : 2 800 m ² Bêchage manuel - est : 2 100 m ² et ouest : 2 500 m ² Bâchage de 2 îlots (est - P15) : 600 m ² Arrachage des plantes annuelles : 5 200 m ²
I.A.a.4	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2 100 m ² Arasement de digues : 2,7 ha - soit 27 000 m ³ Dépôt de matériaux : 27 000 m ³
I.A.a.5	2012 à 2016 (Est)	Fauche, arrachage d'annuelles ou d'espèces invasives, débroussaillage ponctuel et exportation des produits de coupe : 3,7 ha
I.A.b.1	2012 (Ouest)	Creusement d'un chenal : 5 000 m ² , soit 4 500 m ³ Surcreusement des micro-vasières : 2 900 m ² , soit 290 m ³ Transport et dépôt de matériaux sablo-vaseux : 4 800 m ³ Fauche de prés salés : 1,3 ha Fourniture et mise en œuvre de signalétique : 15 panneaux
I.A.b.2	2012 (Ouest)	Arrachage de plantes aréneuses et exportation des plantes aréneuses (à voir son utilisation locale) : 9 000 m ²
I.A.b.3	2013 à 2016 (Ouest)	Suivi et curage de chenaux et vasières : 8 000 m ² , soit 100 m ³ /an minimum. Dépôt de matériaux : 100 m ³ /an minimum

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IBa - Ouest



- IAa1
- IAa3
- IAa4
- IAa4/IAa5
- IAb1 (IAb3)
- IAb2
- IAb1
100m

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IBa - Est



ESPECES CIBLES

Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées

A248 : Alouette haussecol - *Eremophila alpestris*

A367 : Linotte à bec jaune - *Carduelis flavirostris*

A375 : Bruant des neiges - *Plectrophenax nivalis*

Autres espèces et habitats d'intérêt communautaire :

Bernache cravant (*Branta bernicla*)

Prés salés, vasières, dunes embryonnaires, végétations annuelles des laisses de mer

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser la nidification des Laridés et sternidés
- Favoriser les populations de Limicoles nicheurs
- Favoriser le stationnement des Limicoles migrateurs
- Favoriser l'hivernage des canards, oies et bernaches sur la ZPS

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées

Prés salés de : Zone des huttes/ Plage du Casino

Nature des mesures de gestion :

I.A.a.4	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par abaissement des digues entre les mares de huttes, curage ponctuel, adoucissement localisé de leurs berges, recul des sentiers...	A248 A367 A375
I.A.a.5	Maintien des conditions nécessaires à l'accueil des oiseaux par suivi et maintien d'un stade pionnier des digues entre les mares de huttes	
I.A.b.1	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par suppression du dérangement de l'avifaune par mise en œuvre de zones de plages "interdites" au public (entre la zone de baignade autorisée et la plage de Grand-Fort-Philippe et au niveau de la plage du Casino) - toute activité de la promenade au jogging, les accès avec chiens ou engins sportifs, pêche à pied et toutes autres activités seraient proscrites) et restauration d'habitats (creusement d'un chenal à berges adoucies en périphérie de la plage du Casino et restauration de microvasières)	
I.A.b.3	Suivi annuel et entretien éventuel des chenaux et microvasières restaurés par curage vieux fonds-vieux bords et dépôt des sables sur l'est ran	

Suivis scientifiques

Suivi des effectifs migrateurs et hivernants (relevés par décade).

Suivi topographique et phytocoenotique des digues arasées et mares de la zone des huttes

Suivi de la dynamique de la plage du Casino (topographique et phytocoenotique)

Communication

Mise en place du nouveau schéma d'accueil et de la signalétique associée
Sensibilisation et/ou information de l'Office du tourisme et de l'association Guide-Nature sur le nouveau schéma d'accueil pour qu'ils deviennent aussi le relais pour le public

Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises

Périodes d'intervention

- Intervention en fin d'été de préférence (août-septembre, avant l'arrivée de ces espèces – intervention possible sur la zone des huttes au cours de l'hiver du fait de sa faible attractivité actuellement).
- Suivi de la dynamique de la plage du Casino à réaliser en fin d'été

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Suivi de la dynamique												
Suivi des effectifs												
Terrassement en déblai-remblai												

Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)

Priorité et quantitatif estimatif

Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I.A.a.4	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2 100 m ² Arasement de digues : 2,7 ha – soit 27 000 m ³ Dépôt de matériaux : 27 000 m ³
I.A.a.5	2012 à 2016 (Est)	Fauche, arrachage d'annuelles ou d'espèces invasives, débroussaillage ponctuel et exportation des produits de coupe : 3,7 ha
I.A.b.1	2012 (Ouest)	Creusement d'un chenal : 5 000 m ² , soit 4 500 m ³ Surcreusement des micro-vasières : 2 900 m ² , soit 290 m ³ Transport et dépôt de matériaux sablo-vaseux : 4 800 m ³ Fauche de prés salés : 1,3 ha
I.A.b.3	2013 à 2016 (Ouest)	Suivi et curage de chenaux et vasières : 8 000 m ² , soit 100 m ³ /an minimum. Dépôt de matériaux : 100 m ³ /an minimum

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action ICa - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action ICa - Est



ESPECES CIBLES

Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées

- A043 - Oie cendrée - *Anser anser*
- A048 - Tadorne de Belon - *Tadorna tadorna*
- A051 - Canard chipeau - *Anas strepera*
- A052 - Sarcelle d'hiver - *Anas crecca*
- A055 - Sarcelle d'été - *Anas querquedula*
- A056 - Canard souchet - *Anas clypeata*
- A058 - Fuligule milouin - *Aythya ferina*
- A061 - Fuligule morillon - *Aythya fuligula*

Autres espèces et habitats d'intérêt communautaire :

Limicoles (Chevalier gambette, Bécassine des marais, Barge à queue noire...)
Dépressions humides intradunales.

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser les populations de Limicoles nicheurs
- Favoriser l'hivernage des canards, oies et bernaches sur la ZPS
- Favoriser le stationnement des Ciconiiformes

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées

Berges, plans d'eau et prairies humides de : Polder est / Polder ouest

Nature des mesures de gestion :

I.A.c.1	Restauration de zones d'alimentation (fossés et mares) en cours d'atterrissement par curage ou recreusement	A043, A048, A051, A055, A056 (A052)
I.A.c.2	Restauration de milieux ouverts pour améliorer la sécurité des oiseaux en stationnement et étendre les zones d'alimentation terrestres (prairies) par débroussaillage de fourrés d'argousier sur le polder ouest	Tous (installation des nids)
I.A.c.3	Entretien de zones d'alimentation et de nidification (zones débroussaillées - pour y limiter le développement des espèces des friches nitrophiles) par fauche exportatrice	Tous (installation des nids)
I.A.c.4	Entretien de zones d'alimentation et de nidification par pâturage extensif des polders est et ouest, avec fauche tardive des refus sur les prairies ouest	Tous (installation des nids)
II.A.a.1	Restauration de milieux ouverts pour améliorer la sécurité des oiseaux en stationnement et étendre les zones d'alimentation terrestres (prairies) par débroussaillage de fourrés d'argousier sur le polder est	Tous (installation des nids)

Suivis scientifiques

Suivi des populations des canards et oies nicheurs sur les différentes parties de la ZPS et évaluation de leur succès reproducteur
Suivi phytocoenotique des zones débroussaillées

Communication

Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises
Elaboration du schéma d'accueil et informations à l'attention du public.

Périodes d'intervention

• Intervention de fin d'été à l'hiver de préférence (août-septembre à février, avant l'installation des nicheurs).
A noter que pour maintenir des zones de refuge pour les hivernants, les interventions ne se feront pas simultanément sur les polders est et ouest de manière à maintenir des plans d'eau favorables au stationnement des Anatidés en particulier. En cas de gel et si les travaux peuvent être poursuivis, les abords des plans d'eau non gelés seront évités afin d'assurer leur rôle de remise.

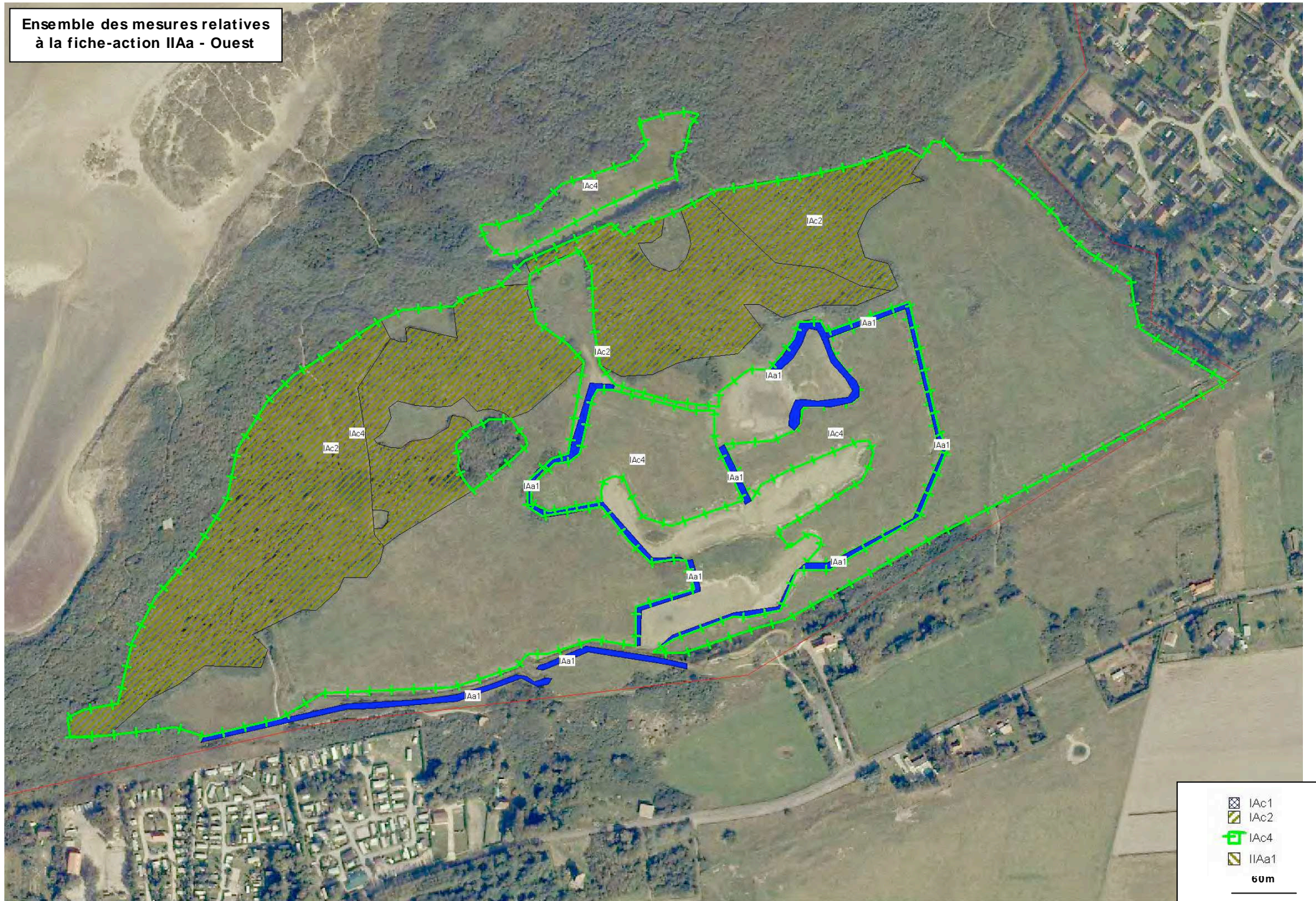
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Curage / recreusement	Orange	Orange						Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Débroussaillage	Orange	Orange	Orange					Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Fauche exportatrice annuelle (zone débroussaillée à restaurer)	Orange	Orange	Orange					Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
Pâturage extensif	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange

Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible)	Orange	Orange						Orange	Orange	Orange	Orange	Orange
--	--------	--------	--	--	--	--	--	--------	--------	--------	--------	--------

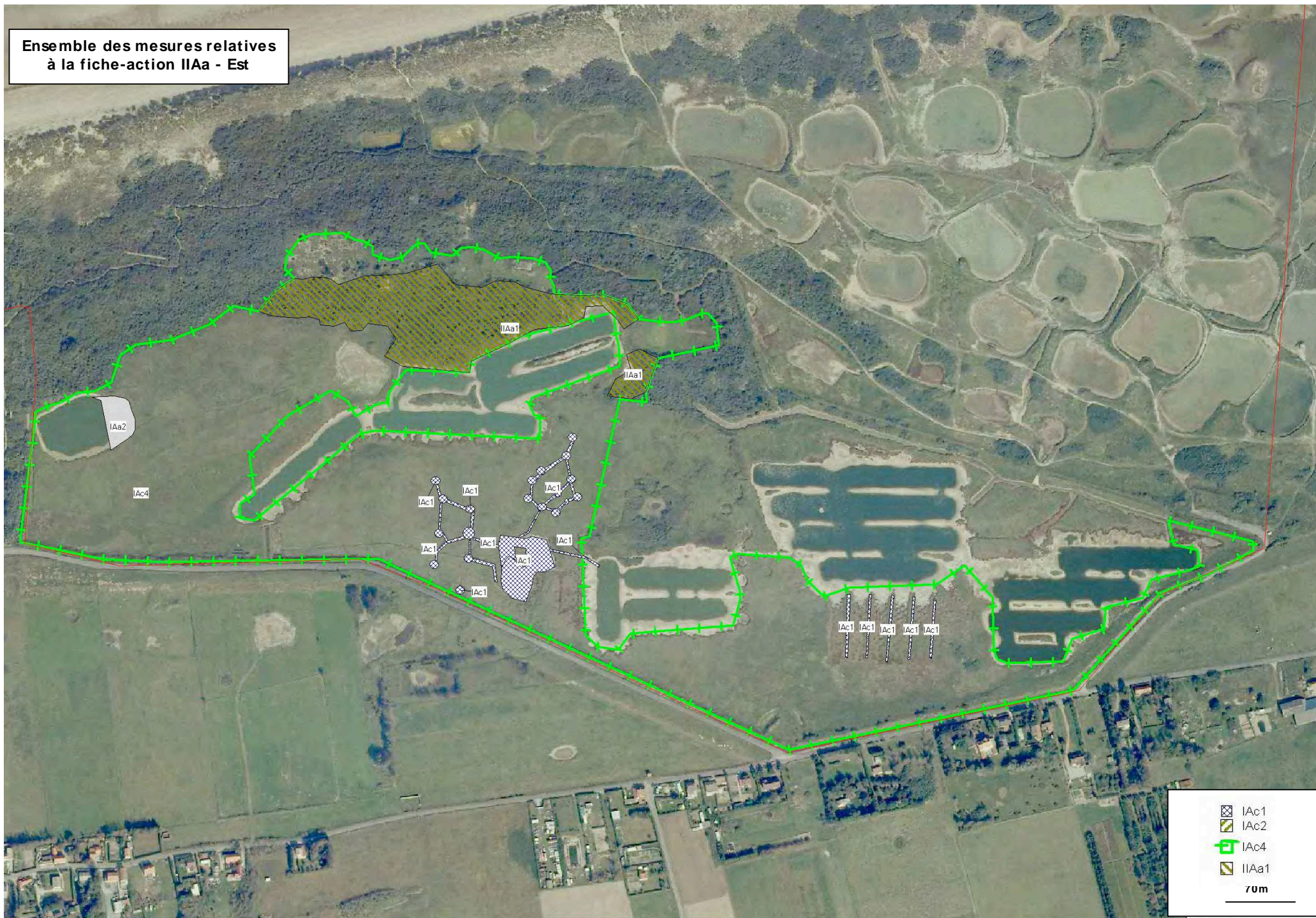
Priorité et quantitatif estimatif

Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I.A.c.1	2011 (Est)	Recreusement de fossés : - fossés au sud de P15 : 350 m ² , soit environ 270 m ³ (creusements à environ 0,75 m) - fossés en périphérie de P12 : environ 1 600 m ² , soit environ 800 m ³ (creusements à environ 0,5 m) Recreusement de mares et trous de bombe (P12) : 4 150 m ² , soit environ 2 000 m ³ Transport et dépôt de matériaux : 3 100 m ³
I.A.c.2	2012 (Ouest)	Débroussaillage mécanique avec dessouchage et exportation des produits de coupes (exploitation par l'entreprise en charge de la coupe) : 9,95 ha
I.A.c.3	2011 (Est) – 2012 à 2016 (Est/ Ouest)	Fauche et exportation des produits de coupe (rejets et végétations hautes de friches vraisemblablement) : 12,4 ha (dont à l'ouest : 10 ha et à l'est : 2,4 ha)
I.A.c.4	2011 à 2016 (Est/ Ouest)	Surfaces pâturées : 23,8 ha à l'ouest et 23,7 ha à l'est Fauche exportatrice : 17,8 ha (ouest) Clôture : 770 mètres (Est) et 1 500 mètres (Ouest)
II.A.a.1	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2,4 ha

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IIaA - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IIaA - Est



ESPECES CIBLES

Espèces d’oiseaux d’intérêt communautaire concernées
A048 - Tadorne de Belon - *Tadorna tadorna*

Autres espèces et habitats d’intérêt communautaire :
Vasières.

OBJECTIFS STRATEGIQUES ASSOCIES

- Favoriser l’hivernage des canards, oies et bernaches sur la ZPS

DESCRIPTIFS DES ACTIONS ET DES MESURES DE GESTION

Principales zones concernées :
Vasières et digues de : Zone des huttes

Nature des mesures de gestion :

I.A.a.4	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par abaissement des digues entre les mares de huttes, curage ponctuel, adoucissement localisé de leurs berges, recul des sentiers...	A048
I.A.a.5	Maintien des conditions nécessaires à l'accueil des oiseaux par suivi et maintien d'un stade pionnier des digues entre les mares de huttes	A048
I.A.b.1	Restauration des conditions nécessaires à la présence des oiseaux (nidification, alimentation) par suppression du dérangement de l'avifaune sur la plage du Casino et restauration d'habitats (creusement d'un chenal à berges adoucies en périphérie de la plage du Casino et restauration de microvasières)	A048
I.A.b.3	Suivi annuel et entretien éventuel des chenaux et microvasières restaurés par curage vieux fonds-vieux bords et dépôt des sables sur l'estran	A048

Suivis scientifiques

Suivi des populations des canards et oies nicheurs sur les différentes parties de la ZPS et évaluation de leur succès reproducteur
Suivi topographique et phytocoenotique des digues arasées et mares de la zone des huttes


Communication

Mise en place du nouveau schéma d'accueil et de la signalétique associée
Sensibilisation et/ou information de l'Office du tourisme et de l'association Guide-Nature sur le nouveau schéma d'accueil pour qu'ils deviennent aussi le relais pour le public
Afficher les préconisations et précautions particulières à prendre dans les CCTP à destination des entreprises
Elaboration du schéma d'accueil et informations à l'attention du public.

Périodes d'intervention

• Intervention en fin d'été de préférence (août-septembre, – intervention possible sur la zone des huttes au cours de l'hiver du fait de sa faible attractivité actuellement).

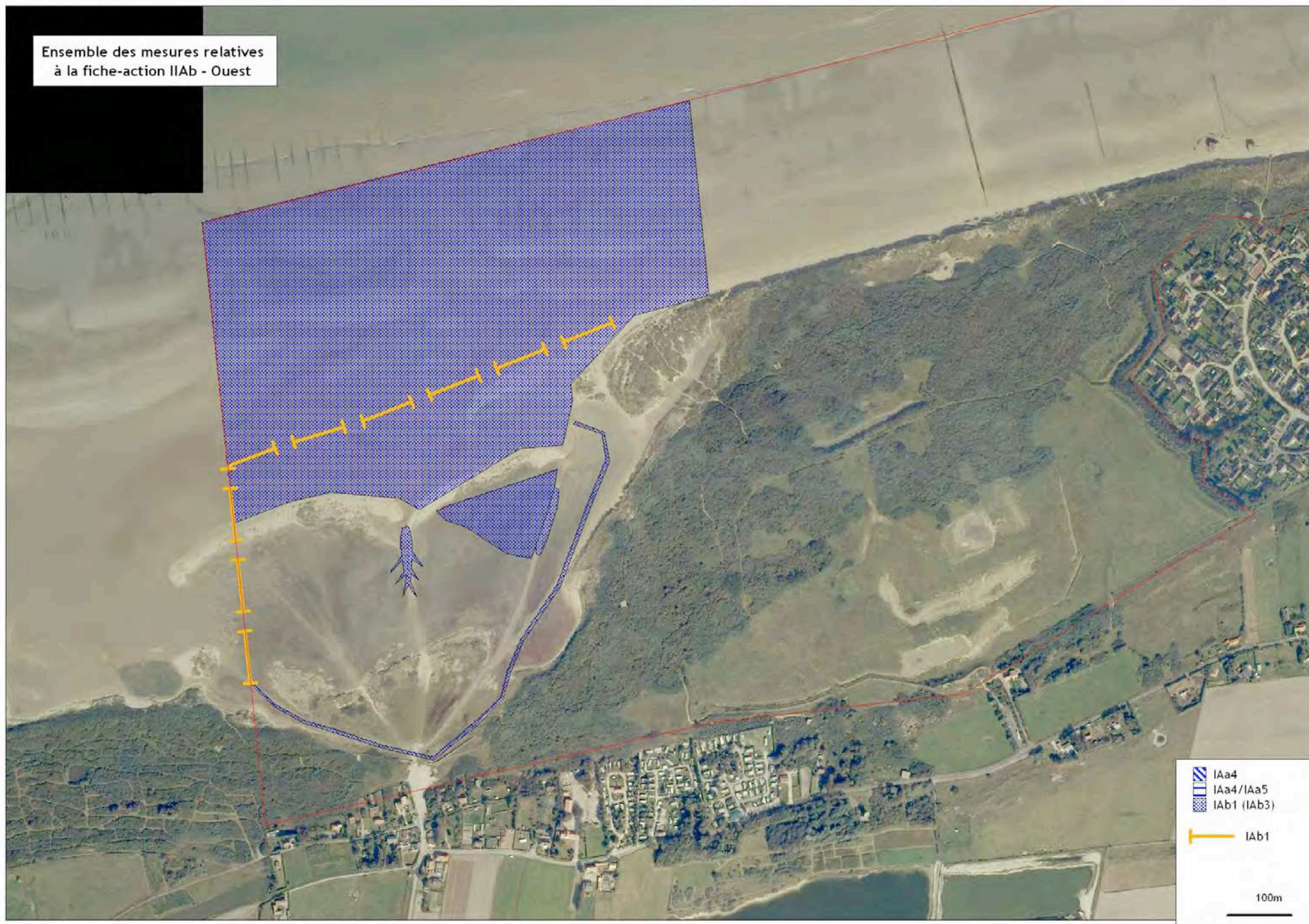
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Décapage/ étrépage/ terrassements												

Période d'intervention privilégiée (en orange : intervention possible) 

Priorité et quantitatif estimatif

Mesures	Année de réalisation	Quantitatif
I.A.a.4	2011 (Est)	Débroussaillage et exportation des produits de coupe : 2 100 m ² Arasement de digues : 2,7 ha –soit 27 000 m ³ Dépôt de matériaux : 27 000 m ³
I.A.a.5	2012 à 2016 (Est)	Fauche, arrachage d'annuelles ou d'espèces invasives, débroussaillage ponctuel et exportation des produits de coupe : 3,7 ha
I.A.b.1	2012 (Ouest)	Creusement d'un chenal : 5 000 m ² , soit 4 500 m ³ Surcreusement des micro-vasières : 2 900 m ² , soit 290 m ³ Transport et dépôt de matériaux sablo-vaseux : 4 800 m ³ Fauche de prés salés : 1,3 ha Fourniture et mise en œuvre de signalétique : 15 panneaux
I.A.b.3	2013 à 2016 (Ouest)	Suivi et curage de chenaux et vasières : 8 000 m ² , soit 100 m ³ / an minimum. Dépôt de matériaux : 100 m ³ / an minimum

Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IIAb - Ouest



Ensemble des mesures relatives
à la fiche-action IIAb - Est

